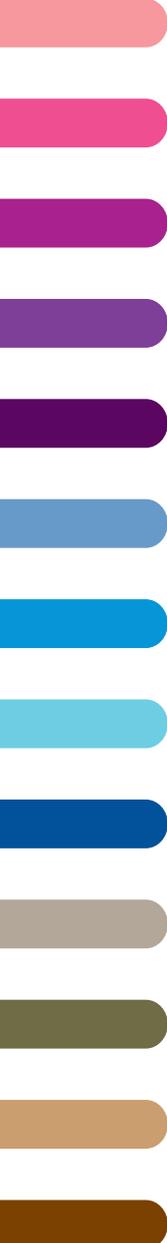




## Culture

- 
- Métiers de l'accueil et de la surveillance
  - Métiers du développement des publics et de la production culturelle
  - Métiers du spectacle
  - Métiers d'art
  - Métiers de la conservation, de l'architecture et du patrimoine architectural
  - Métiers de la muséographie et de la gestion des œuvres d'art
  - Métiers de l'édition et de la librairie
  - Autres métiers



**RESPONSABLE  
DE POLITIQUE DE  
SÛRETÉ-SÉCURITÉ**

Code : CUL01

Intitulé RIME :  
Responsable de l'accueil des  
publics et de la surveillance dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL01*Il conçoit, organise et met en place la politique de sûreté et/ou de sécurité (publics, collections et espaces) de l'entité.*

## Activités

- *Animer et coordonner les actions relatives à la prévention en matière de sûreté et de sécurité*
  - Étudier les risques liés à l'activité de l'entité
  - Dialoguer avec les autres services de l'établissement, pour définir les besoins en termes de sécurité
  - Définir les règles de sécurité, organiser la mise en place
  - Suivre la mise en place de la politique de contrôle d'accès, du suivi des installations techniques et de l'analyse des incidents
  - Rédiger un document unique de sécurité
  - Le cas échéant, choisir un prestataire extérieur auprès d'une société de gardiennage et être responsable du suivi
- *Participer à la mise en place et à l'animation de la politique d'hygiène et de sécurité*
  - Mettre en place l'organisation des actions de prévention
  - Participer aux différentes instances, internes ou externes, relatives à la sûreté et à la sécurité
  - Suivre la réglementation
  - Organiser des campagnes de sensibilisation et de formation
  - Analyser des informations relayées par les équipement techniques
- *Concevoir et mettre en œuvre une organisation adaptée à la politique de l'établissement*
  - Définir un cadre d'organisation du travail
  - Définir des niveaux de responsabilité sur les agents de sécurité
  - Gérer les compétences sécurité
  - Coordonner des moyens d'intervention
  - Être chargé de la politique d'externalisation et d'investissement
- *Participer à la politique de conservation préventive*

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentations, et en fonction des événements et manifestations programmés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end et les jours fériés
- Le cas échéant, fonctions de surveillance de nuit
- Le cas échéant, soumission à un régime d'astreinte pouvant nécessiter une présence permanente sur les lieux et l'occupation d'un logement de fonction
- Travail en extérieur possible, ou en lumière artificielle, surveillance de chantiers
- Peut être amené à encadrer une équipe de sûreté-sécurité

## CONNAISSANCES

- Politiques publiques et ministérielles
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques
- Contexte réglementaire
- Conditions de conservation du patrimoine
- Analyse des besoins, rédaction d'un cahier des charges ou d'un appel d'offres, évaluation des réponses
- Ingénierie organisationnelle et analyse des situations de travail
- Fonctionnalités des installations de sécurité et moyens techniques mis à disposition
- Règlements intérieur et de visite
- Missions de l'établissement

## SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et proposer une politique ou un projet ou en organiser la mise en œuvre
- Transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail
- Faire preuve d'initiative et de force de proposition
- Être capable de veille et d'anticipation
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions
- Planifier, organiser et coordonner l'activité
- Compétences liées aux installations de sécurité et à l'analyse des risques professionnels
- Analyser les organisations et agir sur celles-ci
- Préparer, défendre et exécuter un budget
- Valoriser l'activité du service et communiquer
- Animer une équipe
- Conduire des projets
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Créer et animer un réseau d'intervenants internes et externes

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Faire preuve d'autorité
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

**AGENT  
D'ENCADREMENT  
DE MAGASINAGE,  
D'ACCUEIL ET DE  
SURVEILLANCE**

Code : CUL02B

Intitulé RIME :  
Chargé de l'accueil des publics  
et de la surveillance dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL02*Il assure l'encadrement de proximité d'une équipe de magasinage, d'accueil ou de surveillance.*

## Activités

- Assurer l'encadrement et la gestion des équipes de magasinage, d'accueil et de surveillance
- Assurer la coordination des équipes et la préparation des plannings
- Assurer des fonctions de surveillance et de sécurité
- Assurer souvent soi-même des tâches d'accueil, d'information des publics ou de magasinage
- Le cas échéant, être amené à assurer la caisse

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentations, et en fonction des événements et manifestations programmés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end et les jours fériés
- Le cas échéant, fonctions de surveillance de nuit
- Le cas échéant, soumission à un régime d'astreinte pouvant nécessiter une présence permanente sur les lieux et l'occupation d'un logement de fonction
- Le cas échéant, port d'une tenue de service
- Travail en extérieur possible, ou en lumière artificielle, surveillance de chantiers

## CONNAISSANCES

- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques
- Contexte réglementaire
- Notions de base en bureautique
- Réglementations de sûreté-sécurité
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Fonctionnalités des installations de sécurité et moyens techniques mis à disposition
- Conditions de conservation du patrimoine
- Domaine d'exercice de la fonction et ses spécificités
- Règlements intérieur et de visite

## SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre les règlements intérieur et de visite ainsi que les consignes de travail
- Évaluer une situation de terrain et proposer des solutions
- Planifier et organiser le travail d'équipe
- Mettre en place et formuler des consignes
- Transmettre les informations, les consignes et les procédures de l'encadrement et les faire appliquer
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Être pertinent, efficace et rapide dans ses interventions
- Évaluer le travail des membres de l'équipe
- Être ponctuel
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Animer une équipe
- Développer les contacts et les relations humaines

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Faire preuve de discrétion
- Sens de l'organisation

**AGENT  
D'ACCUEIL ET  
DE SURVEILLANCE**

Code : CUL02A

Intitulé RIME :  
Chargé de l'accueil des publics  
et de la surveillance dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL02

*Il assure l'accueil et la surveillance des publics, des collections ou des espaces d'un service ou d'un établissement ouvert ou non au public.*

## Activités

- *Assurer l'accueil du public ou de visiteurs*
  - Orienter, informer et renseigner
  - Assister les personnes vulnérables
  - Répondre aux demandes
  - Préparer les salles
  
- *Assurer des fonctions de surveillance et de sécurité*
  - Contrôler l'accès
  - Surveiller les visiteurs, le bâtiment, les matériels et les collections
  - Surveiller les travaux réalisés par des prestataires extérieurs
  - Gérer les systèmes d'alarme
  - Effectuer des rondes
  - Être chargé d'interventions diverses (malaises, alertes...)
  - Être chargé de la surveillance en PC de sécurité
  
- *Assurer une fonction de relation avec le public*
  - Répondre au public concernant la visite et le fonds
  - Le cas échéant, assurer des visites commentées

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentations, et en fonction des événements et manifestations programmés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end et les jours fériés
- Le cas échéant, fonctions de surveillance de nuit
- Le cas échéant, soumission à un régime d'astreinte pouvant nécessiter une présence permanente sur les lieux et l'occupation d'un logement de fonction
- Le cas échéant, port d'une tenue de service
- Travail en extérieur possible, ou en lumière artificielle, surveillance de chantiers
- Port de charges possible
- Peut être amené à assurer la caisse
- Peut être amené à participer au montage/démontage d'expositions

## CONNAISSANCES

- Techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Règles élémentaires de conservation préventive du patrimoine
- Règles de base et procédures administratives
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratique
- Réglementations de sûreté-sécurité
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Règlements intérieur et de visite
- Outils bureautiques
- Anglais ou autre langue étrangère le cas échéant
- Institution d'affectation et, empiriquement, son fonds

## SAVOIR-FAIRE

- Accueillir le public et l'orienter, répondre à des demandes simples
- Appliquer les règles de sécurité, les règlements intérieurs et de visite
- Mettre en œuvre les techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Appliquer et respecter les consignes de travail
- Évaluer une situation de terrain et proposer des solutions
- Être ponctuel
- Transmettre des informations, des consignes
- Être pertinent, efficace et rapide dans ses interventions
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Organiser son travail
- Se tenir à l'égard du public (dont tenue réglementaire lorsqu'elle existe)
- Travailler en équipe
- Gérer les relations avec le public (comprendre les demandes du public, l'orienter, gérer les conflits ou situations particulières...)
- Développer les contacts et les relations humaines, s'exprimer en public

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Faire preuve de discrétion
- Sens de l'organisation
- Maîtrise de soi
- Réactivité

**CAISSIER  
CONTRÔLEUR**

Code : CUL02D

Intitulé RIME :  
Chargé de l'accueil des publics  
et de la surveillance dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL02

*Il assure la vente et le contrôle des différentes modalités d'accès.  
Il accueille et renseigne les visiteurs en caisse et aux entrées  
d'un service ou établissement ouvert ou non au public.  
La mission d'encaissement du caissier-contrôleur s'effectue  
pour le compte du régisseur de recettes.*

## Activités

- Assurer la vente, contrôler les titres d'accès et veiller à l'application du régime du droit d'entrée
- Accueillir, orienter et renseigner les visiteurs, notamment sur les différents types de prestations offertes
- Veiller à la sécurité des fonds confiés
- Faire respecter le règlement de visite par les visiteurs individuels, les conférenciers, les groupes
- Le cas échéant, assurer l'accueil téléphonique

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :**

- Variabilité des horaires de travail suivant les saisons de haute et basse fréquentations, et en fonction des événements et manifestations programmés
- Activité généralement organisée sur la base de cycles impliquant un travail de week-end et les jours fériés
- Le cas échéant, port d'une tenue de service

**CONNAISSANCES**

- Techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Institution d'affectation et, empiriquement, son fonds
- Règles élémentaires de conservation préventive du patrimoine
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques
- Réglementations de sûreté-sécurité
- Règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Règlements intérieur et de visite
- Anglais ou autre langue étrangère le cas échéant

**SAVOIR-FAIRE**

- Appliquer les règles de sécurité, les règlements intérieurs et de visite
- Mettre en œuvre les techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Appliquer et respecter les consignes de travail
- Savoir calculer avec exactitude et rapidité
- Savoir manipuler l'argent
- Comprendre, respecter et appliquer des règles et des consignes
- Savoir communiquer avec aisance et pondération
- Être ponctuel

**COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES**

- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

## Compétences

**RESPONSABLE  
DE POLITIQUE  
DES PUBLICS**

Code : CUL03A

Intitulé RIME :  
Responsable du développement  
des publics et de l'action culturelle  
dans un établissement patrimonial  
FPECUL03

*Il conçoit, met en place et assure le suivi des différents éléments d'une politique des publics, aussi bien interne qu'externe concourant au développement et à l'accueil du public dans les espaces culturels. Il est souvent amené à se spécialiser et à prendre en charge un axe prioritaire de cette politique.*

## Activités

- *Définir et mettre en place la politique de développement des publics de son institution ou de son lieu d'activité dans le cadre général de la politique des publics du Ministère*
  - Décliner la stratégie de l'unité en termes de politique des publics (développement et accueil)
  - Fixer les grandes orientations en matière de dispositifs d'accueil et de médiation
  - Assurer le suivi de l'avancement des projets de nouveaux dispositifs, responsable du budget de développement
  - Assurer le suivi de l'activité et de l'efficacité commerciale
- *Assurer le lancement, l'analyse et le traitement d'études sur les publics*
- *Assurer la responsabilité de la mise en place des opérations de partenariat*
  - Définir la politique de partenariat
  - Assurer les négociations et le suivi des relations avec les partenaires
- *Gérer les équipes de développement, de l'animation ou de l'accueil*
  - Organiser le travail des personnels, en relation avec une politique des publics et une politique tarifaire
  - Définir les postes de travail, la politique de polyvalence des agents selon les postes, la gestion du temps de travail

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée

## CONNAISSANCES

- Sociologie des publics, des méthodes et outils de connaissances des publics
- Médiation culturelle
- Politiques publiques et ministérielles
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Contexte réglementaire
- Conditions de conservation du patrimoine
- Paysage socio-culturel et ses évolutions, ses enjeux et son impact en terme de besoins du public à l'égard des domaines concernés
- Histoire des collections, des institutions culturelles ou du patrimoine
- Ingénierie organisationnelle, maîtrise des délais et calendriers
- Fonds et missions de l'établissement
- Histoire des publics, grandes politiques artistiques et culturelles de l'établissement
- Partenaires potentiels et réseaux professionnels
- Anglais

## SAVOIR-FAIRE

- Mettre en œuvre les méthodologies d'études et d'évaluation des politiques menées
- Négocier une politique ou un projet en interne et externe et en organiser la mise en œuvre
- Préparer et négocier un budget
- Communiquer en direction des usagers au sein de l'institution, des milieux institutionnels et culturels, voire en direction des médias
- Manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Planifier, organiser et coordonner l'activité
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Analyser et prendre en compte l'histoire et les antécédents du domaine d'exercice
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier les activités
- Analyser et agir sur les organisations
- Animer une équipe
- Conduire des projets
- Observer, écouter les réactions du public, les anticiper
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

**CHARGÉ DE  
DÉVELOPPEMENT  
DES PUBLICS**

Code : CUL04A

Intitulé RIME :  
Chargé du développement  
des publics et de l'action culturelle  
dans un établissement patrimonial  
FPECUL04

*Il développe et met en place des produits permettant l'accueil des publics. Il est souvent amené à se spécialiser et à prendre en charge un axe particulier de ces produits (partenariats, études, accueil, médiation...).*

## Activités

- Assurer la conception de nouveaux produits à destination des publics
- Assurer le lancement, l'analyse et le traitement d'études sur les publics
- Assurer la mise en place des opérations de partenariat
  - Dans le cadre de la politique de partenariat, assurer les négociations et le suivi des relations avec les partenaires
- Assurer la gestion des équipes de réservation et d'accueil
  - Organiser le travail des personnels, en relation avec une politique des publics et une politique tarifaire

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée

## Compétences

**CONNAISSANCES**

- Sociologie des publics, des méthodes et outils de connaissances des publics
- Médiation culturelle
- Méthodes de transmission des savoirs
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Contexte réglementaire
- Conditions de conservation du patrimoine
- Économie de la culture
- Méthodologie et outils de connaissance et d'étude des publics
- Ingénierie organisationnelle, la maîtrise des délais et les calendriers
- Collections et grandes politiques artistiques et culturelles de l'établissement
- Fonds et missions de l'établissement
- Partenaires potentiels et réseaux professionnels

**SAVOIR-FAIRE**

- Repérer des partenariats spécifiques : identifier les relais, mettre en place des relations spécifiques à chaque type de public
- Organiser un programme d'actions et le réaliser ; en assurer la négociation en interne et en externe
- Mettre en œuvre les méthodologies d'études et d'évaluation des actions menées
- Communiquer en direction des différentes catégories de publics et des milieux institutionnels et culturels
- Planifier, organiser et coordonner l'activité
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Observer, écouter les réactions des différentes catégories de publics ; les anticiper
- Négocier les enjeux d'un projet avec l'ensemble des acteurs de l'établissement

**COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES**

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

## CHARGÉ D'ANIMATION AUPRÈS DES PUBLICS

Code : CUL04B

Intitulé RIME :  
Chargé du développement  
des publics et de l'action culturelle  
dans un établissement patrimonial  
FPECUL04

*Dans le cadre de la politique des publics définie au sein de l'établissement, il est chargé d'une fonction d'explication et de médiation envers différentes catégories de public, grâce notamment à la mise en œuvre de dispositifs d'animation adaptés.*

### Activités

- *Assurer une fonction d'accompagnement du public*
  - Présenter et expliquer au public le fonds patrimonial et les expositions, en relation avec la politique du conservateur
  - Assurer des visites commentées
  - Mettre en place des dispositifs particuliers de médiation
  - Concevoir, ou participer à l'élaboration, du contenu des visites ou des ateliers
- *Participer à l'élaboration de la politique d'accueil des publics*
  - Mobiliser la connaissance des publics acquise dans les fonctions d'accompagnement
  - Aider à la conception des dispositifs d'animation
  - Le cas échéant, être amené à participer à la préparation des salles
- *Le cas échéant, être amené à réaliser des formes d'animations plus spécifiques*
  - Assurer des visites-conférences
  - Animer des ateliers pédagogiques ou à destination de publics bien identifiés

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée

## CONNAISSANCES

- Médiation culturelle et ses outils
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques
- Méthodes et outils d'évaluation
- Méthodes de transmission des savoirs
- Conditions de conservation du patrimoine
- Méthodologie de réalisation de supports de médiation ou de montage d'actions, ateliers...
- Histoire des collections
- Fonds et missions de l'établissement
- Ressources (pédagogiques, humaines, financières...) de l'établissement

## SAVOIR-FAIRE

- Animer et piloter des groupes
- Prendre la parole, adapter son vocabulaire face à un groupe
- Élaborer et rédiger des documents pédagogiques
- Se tenir à l'égard du public (avec tenue réglementaire lorsqu'elle existe)
- Pratiquer une ou plusieurs langues étrangères
- Organiser un programme d'actions et le réaliser
- Mettre en œuvre les méthodologies d'études et d'évaluation des actions menées
- Communiquer en direction des différentes catégories de publics et des milieux institutionnels et culturels
- Rendre compte à sa hiérarchie

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

**RESPONSABLE  
DE PRODUCTION ET  
DE PROGRAMMATION  
CULTURELLE**

Code : CUL03B

Intitulé RIME :  
Responsable du développement des  
publics et de l'action culturelle dans un  
établissement patrimonial  
FPECUL03

*Il conçoit des produits culturels dans un souci de diffusion auprès des publics et de valorisation de l'établissement et de ses collections. Il supervise et coordonne leur réalisation.*

## Activités

- *Assurer la conception et/ou le suivi des projets culturels*
  - Rechercher et sélectionner des projets
  - Définir un cahier des charges
  - Dialoguer et négocier avec les intervenants internes et externes
  - Rechercher des prestataires pour la réalisation des travaux
  - Planifier et suivre la réalisation
  - Entretenir et développer un réseau de partenaires culturels
- *Assurer la gestion juridique et financière*
  - Définir et suivre le budget
  - Optimiser et garantir la sécurité juridique
- *Assurer la gestion opérationnelle des différents acteurs*
  - Coordonner et encadrer les équipes
  - Définir les postes de travail et gérer le temps de travail
- *Contribuer à la politique de distribution et/ou de diffusion*
  - Être chargé de la politique tarifaire, des supports de communication et du rayonnement du produit
- *Déclinaison par spécialité*
  - Expositions : assurer le suivi de la conception d'expositions, l'aménagement des espaces, la scénographie, le suivi des montages et la mise en place et en lumière des espaces et être chargé de la coordination de la régie d'œuvres
  - Éditions (tous supports à destination du public interne ou externe) : assurer la responsabilité des éditions de l'entité : maquettage-PAO, relations avec les diffuseurs et distributeurs, suivi de la diffusion et des stocks
  - Produits dérivés : assurer la réalisation de lignes de produits et le suivi des diffuseurs et distributeurs
  - Manifestations / Activités culturelles : assurer le suivi de la programmation des manifestations ainsi que la coordination de la régie technique

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée
- Participation éventuelle à des manifestations en dehors des heures d'ouverture au public

## CONNAISSANCES

- Médiation culturelle
- Conditions de conservation du patrimoine
- Sociologie des publics, des méthodes et outils de connaissance des publics
- Politiques publiques et ministérielles
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Contexte réglementaire
- Économie de la culture
- Histoire des collections, des institutions culturelles ou du patrimoine
- Ingénierie organisationnelle
- Règles et techniques de l'édition des différents supports
- Droit de la propriété intellectuelle et artistique
- Maîtrise des techniques économétriques, économiques et statistiques
- Maîtrise des techniques marketing
- Fonds et missions de l'établissement
- Histoire des publics, grandes politiques artistiques et culturelles de l'établissement
- Partenaires potentiels et réseaux professionnels
- Anglais, seconde langue étrangère souhaitable

## SAVOIR-FAIRE

- Négocier une politique ou un projet en interne et externe et en organiser la mise en œuvre
- Préparer, défendre et exécuter un budget
- Manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Planifier, organiser et coordonner son activité et celle du service, maîtriser les délais et les calendriers
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Agir sur les organisations
- Être capable de veille et d'anticipation
- Animer une équipe
- Conduire des projets
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Travailler avec d'autres services
- S'adapter aux situations d'urgence
- Valoriser l'activité du service et communiquer

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

**CHARGÉ DE  
PRODUCTION  
CULTURELLE**

Code : CUL04C

Intitulé RIME :  
Chargé du développement des publics  
et de l'action culturelle dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL04

*Il assure le suivi d'un produit culturel dans un souci de diffusion auprès des publics et de valorisation de l'établissement et de ses collections.*

## Activités

- *Assurer le suivi des projets culturels*
  - S'occuper des relations avec le réseau de partenaires culturels
  - Dialoguer avec les intervenants internes et externes
  - Rechercher des prestataires pour la réalisation des travaux
  - Être chargé du suivi de la réalisation
  - Être chargé des travaux de réécriture, de recherche iconographique, bibliographique...
- *Assurer la gestion opérationnelle et administrative*
  - Être chargé du suivi du budget et réalisation des devis, des commandes et des factures
  - Préparer des actes juridiques
  - Être chargé du suivi des équipes techniques et encadrement de proximité
- *Assurer un suivi de la politique de distribution et/ou de diffusion*
  - Établir et maintenir des contacts avec les distributeurs et les diffuseurs
  - S'occuper des relations commerciales avec les points de vente et de diffusion
- *Déclinaison par spécialité*
  - Expositions : assurer le suivi opérationnel des montages, la mise en place et en lumière des espaces, superviser l'aménagement des espaces et participer à la régie d'œuvres
  - Éditions : assurer le maquettage-PAO, ainsi que les relations avec les graphistes et être chargé du suivi de la diffusion et des stocks
  - Produits dérivés : assurer la relation avec les diffuseurs et distributeurs, ainsi que le suivi des stocks
  - Manifestations/Activités culturelles : assurer le suivi de la programmation des manifestations ; participer à la régie technique et veiller au respect du cahier des charges

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée
- Participation éventuelle à des manifestations en dehors des heures d'ouverture au public

## CONNAISSANCES

- Sociologie des publics, des méthodes et outils de connaissance des publics
- Médiation culturelle
- Conditions de conservation du patrimoine
- Économie de la culture
- Histoire des collections, des institutions culturelles ou du patrimoine
- Contexte réglementaire
- Ingénierie organisationnelle
- Règles et techniques de l'édition des différents supports
- Droit de la propriété intellectuelle et artistique
- Fonds et missions de l'établissement
- Partenaires potentiels et réseaux professionnels
- Anglais

## SAVOIR-FAIRE

- Planifier, organiser et coordonner son activité, maîtriser les délais et les calendriers
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Animer et piloter des groupes
- Conduire des projets
- Gérer les situations d'urgence
- Être capable de veille et d'anticipation
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Travailler avec d'autres services
- Négocier avec les différents interlocuteurs

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

## RESPONSABLE DE CONCEPTION OU DE PRODUCTION DE SPECTACLES

Code : CUL03C

Intitulé RIME :  
Responsable du développement  
des publics et de l'action culturelle  
dans un établissement patrimonial  
FPECUL03

*Il assure la conception, la mise en œuvre et le suivi des moyens matériels, humains ou financiers d'un spectacle, en respectant le cadre budgétaire prévu.*

### Activités

- Effectuer l'évaluation financière du projet (pièce, livret, scénario), définir l'enveloppe budgétaire, dresser et faire respecter le budget par grands postes
- Rédiger et négocier les contrats
- Participer à la définition et à la mise en œuvre du projet artistique d'un établissement (théâtre, orchestre, cirque...)
- Le cas échéant, élaborer un projet de spectacle, de film...
- Contrôler ou participer à la qualité artistique de la production
- Contrôler et rémunérer le concours de tout intervenant extérieur

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité
- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée
- Déplacements fréquents, parfois à l'étranger

### CONNAISSANCES

- Outils informatiques
- Législations internationales
- Scénographie
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques
- Anglais

### SAVOIR-FAIRE

- Travailler en équipe
- Communiquer avec différents partenaires
- Traduire matériellement et financièrement le contenu d'un scénario, d'une pièce ou d'une partition
- Établir un devis, un budget, une comptabilité ou un bilan
- Rédiger ou négocier un contrat de vente, d'engagement, de coproduction, d'assurance, de prestation de service
- Apprécier, décider ou intervenir pour tout problème technique ou organisationnel
- Prendre et calculer les risques
- Concilier les contraintes économiques et artistiques

### COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Être autonome
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

### Compétences

## CHARGÉ DE CONCEPTION OU DE PRODUCTION DE SPECTACLES

Code : CUL04D

Intitulé RIME :  
Chargé du développement des publics  
et de l'action culturelle dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL04

*Il est chargé de concevoir ou de produire des spectacles.*

### Activités

- Mettre en œuvre et superviser la production de spectacles, de projets audiovisuels ou cinématographiques
- Superviser et organiser tout ou partie de la mise en scène de spectacles vivants
- Écrire ou adapter des spectacles
- Établir les cahiers des charges des prestations externes et en superviser les interventions
- Le cas échéant, définir et mettre en œuvre le projet artistique d'un établissement
- Définir un budget et rechercher des partenaires ou des sponsors pour l'événement

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée
- Déplacements fréquents, parfois à l'étranger

### Compétences

#### CONNAISSANCES

- Droit de la propriété intellectuelle
- Culture générale
- Techniques son, éclairage, décors, costumes et maquillages
- Mise en scène et scénographie
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques

#### SAVOIR-FAIRE

- Gérer un budget
- Animer un réseau d'interlocuteurs variés
- Utiliser les compétences de chacun

#### COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

## CHARGÉ D'ANIMATION DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Code : CUL04E

Intitulé RIME :  
Chargé du développement des  
publics et de l'action culturelle dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL04

*Il présente ou anime des spectacles, des manifestations ou des émissions.*

### Activités

- Réunir des informations tirées de l'actualité, de dossiers de presse, de biographies sur un thème, un invité et construire la trame de l'émission, du spectacle
- Concevoir un projet selon le public visé
- Sélectionner et inviter des participants selon le thème du spectacle ou de l'événement
- Annoncer et présenter les invités et les auditeurs ainsi que leur actualité
- Introduire les sujets et lancer la programmation
- Interviewer les participants et réguler les échanges, le débat
- Coordonner et réguler par des interventions personnalisées les divers éléments constitutifs du programme
- Participer à l'élaboration, à la réalisation ou à la production du spectacle ou de l'émission

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements
- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée

### Compétences

#### CONNAISSANCES

- Appropriation d'espace scénique
- Techniques de communication
- Techniques de diction
- Techniques d'animation radio
- Techniques d'animation télévision
- Techniques d'animation de débat
- Techniques d'interview
- Techniques d'écriture radiophonique
- Techniques d'écriture télévisuelle

#### SAVOIR-FAIRE

- Posséder une bonne diction
- Travailler en équipe

#### COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Être autonome
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Maîtrise de soi
- Réactivité

## TECHNICIEN DU SPECTACLE

Code : CUL04F

Intitulé RIME :  
Chargé du développement des  
publics et de l'action culturelle dans  
un établissement patrimonial  
FPECUL04

*Il participe à la conception et à la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.*

**Spécialités :** régisseur, technicien son/image/lumière, monteur, projectionniste, accessoiriste, machiniste, électricien

### Activités

- Adapter et contrôler les installations
- Assurer la mise en sécurité du plateau
- Être en charge de la gestion administrative et matérielle d'un équipement ou d'appareils spécialisés
- Installer les matériels et les équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
- Participer aux études techniques
- Piloter une équipe d'agents techniques

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée
- Déplacements fréquents, parfois à l'étranger

### CONNAISSANCES

- Équipements techniques de sonorisation, d'éclairages et de machineries de scène
- Évolutions techniques et matérielles
- Règles de sécurité et d'hygiène

### SAVOIR-FAIRE

- Respecter les contraintes techniques et de sécurité des lieux et du public
- Gérer l'imprévu et prendre des décisions rapidement
- Travailler en équipe

### COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

### Compétences

## CHARGÉ D'INTERPRÉTATION OU DE CRÉATION ARTISTIQUE

Code : CUL15

Intitulé RIME :  
Artiste - Interprète - Compositeur  
FPECUL15

*Il exerce son art, en tant qu'interprète ou créateur, pour la réalisation d'œuvres ou la production de manifestations à caractère scolaire, culturel, protocolaire, documentaire ou festif.*

### Activités

#### Selon la discipline :

- Réaliser des œuvres pour la communication et la fonction documentaire des services
- Produire des événements, à usage interne ou externe, à caractère festif, culturel ou protocolaire, scolaire
- Former dans la discipline concernée
- Enrichir le patrimoine national, matériel et immatériel

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Variabilité des horaires en fonction des événements y compris le week-end, les jours fériés et en soirée

### Compétences

## CONNAISSANCES

- Techniques d'interprétation, d'exécution ou de production des œuvres artistiques dans la discipline concernée
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques

## SAVOIR-FAIRE

- S'adapter aux conditions particulières liées à la spécialité

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens des relations humaines
- Sens de la pédagogie
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

## RESPONSABLE D'ATELIER D'ART

Code : CUL08A

Intitulé RIME :  
Restaurateur d'œuvres  
et d'objets d'art  
FPECUL08

*Il organise le travail sous l'angle technique et humain, la conservation et le développement des savoir-faire dans un atelier de restauration d'œuvres d'art. Il est chargé de la réalisation de dispositifs d'exposition ou de manufacture d'objets d'art, de photographie ou de la préservation et de la mise en valeur de fonds patrimoniaux et de collections.*

### Activités

- *Déterminer le mode opératoire le plus adapté à une demande de réalisation (restauration, dispositif d'exposition, objet d'art), en accord avec d'autres professionnels ou artistes*
  - Réaliser une étude préliminaire de faisabilité de la demande
  - Sélectionner un ensemble de techniques adaptées à la réalisation demandée
- *Élaborer la planification et la répartition du travail dans son atelier*
- *Organiser la conservation et le développement des savoir-faire propres à son atelier*
  - Mettre en place des dispositifs de collecte des savoir-faire (photographies, échantillons...)
  - Organiser et/ou proposer des formations complémentaires pour les agents
  - Former des apprentis
- *Gérer les relations avec différents partenaires*
  - Être chargé de l'approvisionnement interne ou externe en matières premières
  - Réaliser des devis

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail exercé au sein d'ateliers organisés par spécialités
- Possibilité d'adaptation des horaires de travail, en fonction des nécessités (expositions, commandes...)
- Possibilité d'interventions extérieures sur site
- Manipulation possible d'outils et/ou de produits dangereux

## CONNAISSANCES

- Politiques publiques et ministérielles
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Évolution technologique
- Conditions de conservation du patrimoine
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Domaine d'exercice de la fonction et ses spécificités
- Techniques traditionnelles et contemporaines dans son domaine d'intervention
- Milieu professionnel
- Histoire et antécédents du domaine d'exercice
- Histoire de l'institution et de ses collections
- Missions de l'établissement

## SAVOIR-FAIRE

- Organiser la mise en œuvre d'un projet
- Manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Conduire des projets
- Planifier, organiser et coordonner l'activité
- Gérer les risques et les urgences
- Maîtriser les compétences techniques relatives à une spécialité de réalisation
- Comprendre et mettre en œuvre les clauses d'un cahier des charges
- Agir sur les organisations
- Préparer, défendre et exécuter un budget
- Valoriser l'activité du service et communiquer
- Assurer un rôle de conseil et d'expertise dans son domaine de spécialités
- Intégrer les règles d'hygiène et de sécurité à sa démarche
- Transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire
- Être capable de veille
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Animer une équipe
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Gérer les relations avec différents partenaires

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Faire preuve d'autorité
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

## CHARGÉ DE RESTAURATION D'ŒUVRES ET D'OBJETS D'ART

Code : CUL07

Intitulé RIME :  
Technicien d'art  
FPECUL07

*Il analyse et exécute, en accord avec d'autres professionnels de la conservation, des opérations de restauration d'œuvres d'art, selon son domaine de spécialité.*

### Activités

**Spécialités :** menuiserie en siège, ébénisterie, plomberie-fontaines, retraits en tapis et tapisserie, bronzerie-lustrerie, tapisserie en ameublement, sculpture, métallerie, dorure, reliure, restauration de globes, restauration de monnaies et médailles, restauration de papier, restauration d'estampes, restauration de sceaux

- *Réaliser un diagnostic de conservation, sur site ou à la réception de l'œuvre en atelier, dans le cadre d'opérations de restauration programmées ou de conservation préventive*
  - Être chargé de l'examen de l'œuvre et de la couverture photographique
  - Demander éventuellement des analyses scientifiques sur certains aspects de conservation ou de techniques de restauration
  - Rédiger un constat d'état de l'œuvre
- *Proposer et mettre en œuvre un ou plusieurs protocoles de restauration*
  - Dialoguer avec différents professionnels de la conservation
  - Appliquer différentes techniques de restauration, propres à sa spécialité
  - Le cas échéant, infléchir le protocole de restauration en cours d'intervention, en accord avec les professionnels de la conservation
  - Actualiser au fil de la restauration un dossier récapitulatif
- *Intervenir ponctuellement en salle sur des œuvres exposées, dans le cadre de restaurations urgentes et limitées*
  - Intervenir en salle suite à des dégradations d'œuvres
  - Nettoyer et présenter des œuvres dans le cadre de l'installation d'expositions temporaires
- *Le cas échéant, participer à la programmation de l'activité de son atelier ainsi qu'à la division du travail*
- *Le cas échéant, être appelé en tant qu'expert pour un projet de restauration, sur sa spécialité*
  - Être chargé de l'expertise et conseil auprès d'institutions
  - Être chargé de la veille scientifique et technique
  - Participer à des programmes de recherche

### Déclinaison par spécialités :

- Bronzerie-lustrerie : réaliser des opérations spécifiques de nettoyage sur site ou en atelier (utilisation de bains chimiques notamment) ainsi que des opérations de restauration plus approfondies nécessitant l'utilisation de techniques de ciselure, tournure, petite fonderie...Être parfois amené à réaliser des opérations d'équipement électrique
- Dorure : réaliser un diagnostic de la nature des matériaux et du degré de fixation des supports existants ; applique ensuite, le plus souvent après un nettoyage, des techniques spécifiques de dorure
- Ébénisterie : mettre en œuvre des techniques de restauration en matière de meubles dans les domaines suivants : restauration structurelle (consolidation par collage, réalisation et pose d'éléments neufs), placages (dépose, restauration, repose), marqueterie, vernis...
- Menuiserie en siège : réaliser des opérations de restauration sur sièges après dégarnissage allant d'une réparation simple d'une partie (dommages liés aux semences de tapisserie notamment) jusqu'à la réalisation de pièces complètes, souvent sculptées, à partir d'un calibre conçu spécifiquement
- Métallerie : appliquer différentes techniques spécifiques d'analyse, de nettoyage et de consolidation en utilisant différentes matières ; réaliser parfois des copies de petits éléments grâce aux différentes techniques traditionnelles de travail du métal

- Plomberie-fontaines : inspecter régulièrement des dispositifs produisant alimentation et jeux d'eau et proposer, selon l'état, de réaliser différentes tâches de restauration mettant en œuvre les techniques de fontainier, utilisant parfois du plomb : dessin d'une pièce à changer, fabrication en atelier (« à la louche »), installation sur place
- Reliure : après avoir réalisé un diagnostic, mettre en œuvre les techniques de consolidation et de restauration en matière de supports papier, encre, cuir et parchemin
- Restauration de globes : assurer les travaux de restauration et de préservation des globes : vernis, fuseaux, enduits, carton et papier
- Restauration de monnaies et médailles : assurer les opérations de décapage, nettoyage, stabilisation et restauration éventuelle de monnaies et médailles en argent ou bronze
- Restauration de papier : mettre en œuvre les procédés de restauration et de préservation des papiers et parchemin
- Restauration d'estampes : mettre en œuvre les techniques de restauration spécifiques, intervention sur les lacunes, confection des éléments d'encadrement
- Restauration de sceaux : mettre en œuvre les techniques de restauration des sceaux de cire ainsi que de moulage et tirage de reproductions
- Rentrature en tapis et tapisserie : assurer les travaux de restauration, de conservation ou de préservation des collections de tapis et tapisseries
- Sculpture : appliquer différentes techniques spécifiques de nettoyage, de consolidation et de réparation, voire de remplacement d'éléments de restaurations antérieures
- Tapisserie en ameublement : prendre en charge la chaîne de restauration en matière de tapisserie d'ameublement (sièges notamment) : étude des pièces du point de vue des tissus et de la forme historiquement pertinente, opérations techniques de dégarnissage, de réalisation d'une nouvelle garniture, pose et couture de toile et du tissu choisi

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail essentiellement manuel, exercé au sein d'ateliers organisés par spécialités
- Possibilité d'adaptation des horaires de travail, en fonction des nécessités
- Possibilité d'interventions extérieures sur site
- Manipulation possible d'outils et/ou de produits dangereux

## CONNAISSANCES

- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Contexte réglementaire
- Évolution technologique
- Conditions de conservation du patrimoine
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Domaine d'exercice de la fonction et ses spécificités : histoire, histoire de l'art et conservation du patrimoine
- Techniques traditionnelles et contemporaines de restauration dans son domaine d'intervention
- Milieu professionnel et acteurs concernés
- Histoire de l'institution et de ses collections

## SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques relatives à une spécialité de restauration
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Planifier et organiser le travail d'équipe
- Comprendre et mettre en œuvre les clauses d'un cahier des charges
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Assurer un rôle de conseil et d'expertise dans son domaine de spécialité
- Être capable de veille et d'anticipation
- Gérer les risques et les urgences
- Organiser et faire évoluer son équipe, son service (si encadrement)
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Gérer des relations avec différents partenaires
- Travailler en équipe

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Être autonome
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Faire preuve d'autorité
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

## MANUFACTURIER D'ART

Code : CUL08B

Intitulé RIME :  
Technicien d'art  
FPECUL08

*Il met en œuvre un certain nombre de techniques, notamment traditionnelles, au service de la réalisation d'objets d'art et/ou d'artisanat, qu'il s'agisse de reproduction d'objets anciens ou de création contemporaine.*

### Activités

**Spécialités** : teinturerie-coloration, tapisserie en tapis, lice, tapisserie en décor, dentelles, modelage-moulage-façonnage, émaillage-décoration, techniques de cuisson, dessin, montage-ciselage, création de mobilier

- Réaliser, à partir d'un protocole traditionnel ou d'une conception contemporaine, tout ou partie d'un objet d'art
  - Participer à la détermination d'un mode opératoire adapté, en relation directe ou non avec le concepteur de l'objet d'art
  - Appliquer différentes techniques de réalisation, propres à sa spécialité
  - Le cas échéant, infléchir le protocole de réalisation en cours d'intervention, sur la base de premiers essais, en relation avec d'autres professionnels
  - Actualiser au fil de la réalisation un dossier récapitulatif
- Assurer un rôle de formation et de conservation de savoir-faire
  - Former de nouveaux agents, des apprentis...
  - S'attacher à mobiliser un certain nombre de techniques traditionnelles de réalisation afin d'en conserver la maîtrise
- Le cas échéant, être appelé en tant qu'expert pour un projet de réalisation, sur sa spécialité
  - Être chargé de l'expertise et conseil auprès d'institutions
  - Être chargé de la veille scientifique et technique

### Déclinaison par spécialités :

- Création de mobilier : réaliser, dans le cadre d'une commande publique (mobilier national par exemple), des objets mobiliers contemporains à partir d'un prototype, d'une maquette ou d'un cahier des charges fournis par un artiste. Réaliser dans ce cadre une série d'opérations techniques impliquant des matériaux variés
- Dentelles : assurer, par la préservation des techniques anciennes de dentelle (aiguille ou fuseaux), la production de pièces classiques ou contemporaines. Participer parfois à des créations textiles pluridisciplinaires
- Dessin : mettre en œuvre les différentes techniques suivantes pour préparer et/ou réaliser des décors sur différents types de pièces (céramique) : mise à plat de galbes, dessin de motifs, exécution d'inscriptions particulières, utilisation de techniques de gravure (double trame), d'impression (offset)...
- Émaillage-décoration : réaliser des opérations d'émaillage de pièces par trempage dans un bain d'émail ou insufflation, des opérations de décoration (par pose de fond notamment, décalquage, filage) et de finition (brunissage notamment)
- Lice : mettre en œuvre, à partir d'un carton réalisé par ailleurs, des techniques traditionnelles de réalisation d'une tapisserie, sur des métiers de haute ou de basse lice. Réaliser au préalable un certain nombre d'opérations de préparation : participation au choix des laines, mise en place sur le métier, réalisation d'un calque (basse lice)

- Modelage-moulage-façonnage : réaliser différentes opérations, selon le type de pièce (céramique) à réaliser, de mise en forme de la céramique, travaillée soit sous forme liquide (petit et grand coulage), soit sous forme plastique (façonnage) : moulage, réparation, coulage, tournage...
- Montage-ciselage : réaliser des opérations d'assemblage des différents composants d'une pièce de céramique ainsi que de ciselage d'éléments ornementaux
- Tapisserie en tapis : assurer, à partir de cartons contemporains ou anciens, la production de tapis
- Tapisserie en décor : assurer la réalisation de décors intérieurs, en entretenant, rénovant, confectionnant l'ensemble des décors de lits, fenêtres et tables, en préparant des tentures murales et en participant à leur installation sur site, et en confectionnant les coussins et la pose des passementeries qui entrent dans la finition des sièges
- Techniques de cuisson : prendre en charge les différentes opérations relative à la cuisson de pièces de céramique, émaillées ou non, organisation du four, conduite et surveillance des cuissons, défournements, entretien des fours
- Teinturerie-coloration : procéder au traitement et à la coloration des fibres textiles destinées à la réalisation des œuvres tissées ou à la restauration de pièces textiles. Dans ce cadre, assurer le maintien en bon fonctionnement des installations de vapeur et effectuer des tests de tenue des couleurs

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Pratiques dans un cadre collectif, en général au sein d'ateliers spécialisés
- Travail à dominante manuelle
- Dans certains cas, rythme de travail atypique et régime d'astreinte, en fonction des contraintes liées aux techniques employées
- Manipulation possible d'outils et/ou de produits dangereux

## CONNAISSANCES

- Contexte réglementaire
- Techniques traditionnelles dans son domaine d'intervention
- Histoire de l'art
- Histoire des technologies et des procédés de fabrication
- Conditions de conservation du patrimoine
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Informatique
- Domaine d'exercice de la fonction et ses spécificités
- Milieu professionnel
- Histoire de l'institution et de ses collections
- Anglais, seconde langue étrangère souhaitable

## SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques relatives à une spécialité
- Gérer les relations avec différents partenaires
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Assurer une veille scientifique et technique
- Comprendre et mettre en œuvre les clauses d'un cahier des charges
- Gérer les risques et les urgences
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Travailler en équipe
- Communiquer, gérer les relations avec différents partenaires, et le public parfois
- Valoriser son travail auprès du public

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

**RESPONSABLE  
D'UN SERVICE  
D'ARCHITECTURE OU  
D'UN ÉTABLISSEMENT  
DE CONSERVATION OU  
DE RESTAURATION  
DES PATRIMOINES**

Code : CUL10A

Intitulé RIME :  
Responsable d'un service  
ou d'un fonds patrimonial  
FPECUL10

*Il détermine la politique d'un service d'architecture ou d'un établissement de conservation ou de restauration des patrimoines. Il en assure la direction administrative, scientifique et culturelle.*

Activités

- Déterminer la politique scientifique du service avec l'appui d'instances collégiales ; négocier les moyens nécessaires à sa mise en œuvre
- Appliquer les dispositions légales, notamment de celles qui sont relatives à l'accès à l'information et aux droits des personnes
- Concevoir et conduire des projets de valorisation et de diffusion du patrimoine auprès du public ; développer une politique de partenariat avec l'ensemble des acteurs environnants, notamment scientifiques et culturels
- Organiser et accompagner la communication interne et externe
- Être chargé de l'organisation interne du service d'architecture ou de l'établissement de conservation ou de restauration des patrimoines et du management des ressources humaines et de la gestion des moyens matériels et financiers
- Mettre en place des actions de formation interne et externe

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Disponibilité, obligation éventuelle de résidence
- Dans le cas des services d'archives départementaux, missions exercées à la fois pour le compte de l'État et des collectivités territoriales
- Dans le cas de bibliothèques classées, mise à disposition auprès des collectivités territoriales

## CONNAISSANCES

- Politiques publiques de la culture
- Principes généraux de la conservation et de la restauration
- Histoire de l'art
- Législation et réglementation en matière de patrimoine et d'architecture
- Environnement administratif
- Déontologie du métier
- Domaines scientifique et technique du domaine d'activité
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques

## SAVOIR-FAIRE

- Négocier et convaincre
- S'inscrire dans un réseau institutionnel et professionnel et susciter des actions de partenariat
- Planifier, organiser et coordonner
- Diriger, motiver et animer une équipe
- Évaluer l'activité du service et en rendre compte

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

Compétences

**RESPONSABLE DE  
CONSERVATION ET  
DE RESTAURATION  
DES PATRIMOINES**

Code : CUL06A

Intitulé RIME :  
Chargé du patrimoine  
architectural  
FPECUL06*Il mobilise une expertise architecturale à des fins de conseil, diagnostic, intervention, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et suivi de réalisations sur des bâtiments d'intérêt patrimonial.*

## Activités

- *Réaliser ou faire réaliser un diagnostic de l'état de conservation de bâtiments et/ou sites*
  - Examiner le bâtiment du point de vue architectural
  - Être chargé de la couverture photographique
  - Être chargé de recherches historiques et documentaires
  - Demander éventuellement des analyses scientifiques sur certains aspects de conservation ou de techniques de restauration
  - Rédiger des rapports sur l'état de conservation
- *Proposer des projets d'intervention sur le bâtiment*
  - Dialoguer avec différents professionnels de la conservation et de la restauration
  - Élaborer différents scénarios
  - Réaliser des estimations budgétaires
- *Élaborer en concertation avec les différents intervenants une programmation d'opérations de restauration et d'entretien et pouvoir assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations*
  - Prendre en compte les contraintes liées à l'usage du bâtiment
  - Coordonner les différents intervenants
  - Être chargé du découpage budgétaire
  - Élaborer des outils de planning
- *Assurer la maîtrise d'œuvre d'opérations de restauration sur certains bâtiments et/ou le suivi de l'avancement des travaux*

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Gestion de conflits et médiation dans les contacts avec les élus, les publics divers et les autres administrations
- Responsabilité particulière en matière de sécurité
- Activité partagée de bureau et de terrain

## CONNAISSANCES

- Histoire de l'art, de l'architecture et des techniques de construction
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Code du patrimoine et la réglementation relative à la protection des monuments historiques
- Règles déontologiques de restauration du patrimoine (chartes de Venise et de Florence)
- Contexte réglementaire
- Politiques publiques en matière de restauration du patrimoine
- Techniques de construction et de restauration
- Conditions de conservation du patrimoine
- Règles de sécurité sur les chantiers de travaux
- Marchés publics
- Histoire et antécédents du domaine d'exercice
- Milieu professionnel et ses acteurs
- Histoire du bâtiment

## SAVOIR-FAIRE

- Gérer les relations avec différents partenaires internes ou externes
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Préparer, défendre et exécuter un budget
- Évaluer une intervention
- Établir des cahiers des charges
- Évaluer et comparer des offres
- Le cas échéant, manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser et faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Conduire des projets
- Le cas échéant, planifier, organiser et coordonner l'activité
- Utiliser les bases de données du domaine
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Le cas échéant, gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Le cas échéant, animer une équipe
- Valoriser l'activité du service et communiquer notamment avec les publics locaux notamment associatifs et presse

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Être rigoureux
- Être autonome
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Faire preuve d'autorité
- Faire preuve de diplomatie
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

**CHARGÉ DE  
CONSERVATION ET  
DE RESTAURATION  
DES PATRIMOINES**

Code : CUL06B

Intitulé RIME :  
Chargé du patrimoine  
architectural  
FPECUL06*Il assure la mise en place et le suivi d'opérations de restauration, conservation et entretien sur des bâtiments d'intérêt patrimonial.*

## Activités

- *Assister le maître d'ouvrage dans l'élaboration des cahiers des charges d'opérations techniques de restauration ou d'entretien de bâtiments et/ou de sites*
  - Être chargé de la couverture photographique, de recherches historiques et documentaires et des spécifications techniques des différents opérations
- *Être chargé des visites de chantier et du suivi de l'avancement des travaux, sur les plans technique et budgétaire*
- *Répondre à des demandes de travaux urgentes d'entretien hors programmation, émanant notamment des affectataires des bâtiments lorsque ceux-ci sont propriété de l'État*
  - Être chargé des visites, du constat de l'état de conservation et de la couverture photographique
  - Proposer des solutions techniques
- *Participer en concertation avec les différents intervenants à la programmation d'opérations de restauration et d'entretien*
  - Prendre en compte des contraintes liées à l'usage du bâtiment
  - Coordonner les différents intervenants
  - Être chargé de la répartition budgétaire
  - Élaborer des outils de planning
- *Participer à la désignation des entreprises prestataires via consultation ou appels d'offres*

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Responsabilité particulière en matière de sécurité
- Activité partagée de bureau et de terrain

## CONNAISSANCES

- Histoire de l'art, de l'architecture et des techniques de construction
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Code du patrimoine et réglementation relative à la protection des monuments historiques
- Règles déontologiques de restauration du patrimoine (chartes de Venise et de Florence)
- Contexte réglementaire
- Politiques publiques en matière de restauration du patrimoine
- Règles de sécurité sur les chantiers de travaux
- Techniques de construction et de restauration
- Conditions de conservation du patrimoine
- Marchés publics
- Gestion de projet
- Milieu professionnel et ses acteurs
- Histoire du bâtiment

## SAVOIR-FAIRE

- Gérer les relations avec différents partenaires internes ou externes
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Gérer un budget
- Évaluer une intervention
- Établir des cahiers des charges
- Évaluer et comparer des offres
- Utiliser les bases de données ou de suivi d'opération (Agrippa, Agrégée, Marco)
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Travailler en équipe

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

**INSTRUCTEUR  
CONTRÔLEUR EN  
ARCHITECTURE ET  
EN URBANISME**

Code : CUL05

Intitulé RIME :  
Instructeur-contrôleur  
en architecture et urbanisme  
FPECUL05

*Il contribue, notamment au travers d'une activité régalienne d'émission d'avis, au respect de la réglementation en matière d'architecture et d'urbanisme ainsi qu'à la sensibilisation aux enjeux de ces domaines.*

## Activités

- Réaliser l'instruction de demandes d'avis (permis de construire, de démolir, de ravalement) dans un cadre réglementaire défini à la demande des autorités compétentes
  - Examiner les caractéristiques architecturales et urbaines des projets soumis
  - Étudier le cadre juridique (droit du sol, législation d'urbanisme et patrimoniales)
  - Demander éventuellement des compléments d'information
  - Formuler des avis
- Accueillir et informer les différents publics (particuliers, professionnels) sur la réglementation en vigueur en matière d'architecture et d'urbanisme et en matière d'aide à l'amélioration de la qualité architecturale
- Rédiger des documents de synthèse à destination de la profession et des particuliers
  - Organiser la capitalisation des connaissances à l'intérieur du service
  - Mettre en forme et assurer l'implication des acteurs
  - Être chargé de la diffusion
- Participer à des instances de concertation et de décision en matière d'architecture et d'urbanisme

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Dans certains cas, responsable d'équipes
- Déplacement sur les chantiers

**CONNAISSANCES**

- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Histoire de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme
- Réglementation applicable en matière d'urbanisme et de patrimoine
- Politiques publiques en matière d'urbanisme et de renouvellement urbain
- Techniques de construction et de restauration
- Architecture contemporaine
- Milieu professionnel et ses acteurs

**SAVOIR-FAIRE**

- Gérer les relations avec différents partenaires
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Utiliser des logiciels de rédaction des avis et d'analyse géographique, de type SIG
- Organiser et faire évoluer son équipe, son service (si encadrement)
- Communiquer avec les élus et les publics locaux notamment associatifs et presse

**COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES**

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Faire preuve d'autorité
- Faire preuve de diplomatie
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

## Compétences

**RESPONSABLE  
D'UN FONDS  
PATRIMONIAL OU  
DE COLLECTIONS**

Code : CUL10B

Intitulé RIME :  
Responsable d'un service  
ou d'un fonds patrimonial  
FPECUL10*Il assure la responsabilité d'une politique patrimoniale autour d'un fonds ou d'une collection : conservation, expertise, enrichissement et valorisation.*

## Activités

- *Définir la politique de préservation-conservation du fonds patrimonial*
  - Être chargé du suivi de l'état physique
  - Piloter et suivre les opérations de restauration (aspects scientifiques et budgétaires) et des mouvements d'œuvres
  - Définir la politique de conservation préventive et d'exposition du fonds
- *Définir la politique d'enrichissement et de valorisation du fonds*
  - Assurer l'inventaire, la description, le tri et le classement du fonds
  - Mettre en place des procédures d'acquisition, de collecte et de consolidation du fonds et des connaissances associées
  - Contribuer à la politique de conservation de l'établissement
- *Assurer un travail d'analyse du fonds, notamment en vue de sa valorisation auprès du public, de la communauté scientifique ou d'éventuels partenaires*
  - Élaborer une politique de diffusion et de mise à disposition
  - Piloter ou prendre en charge la préparation d'expositions
  - Effectuer des travaux de recherche sur les thématiques associées au fonds, donnant lieu notamment à publications
  - Être chargé de la politique de mise en ligne des collections et des documents afférents
- *Assurer une fonction d'expertise scientifique, de service public, sur le domaine patrimonial concerné*
  - Être chargé de l'expertise et du conseil auprès d'institutions
  - Assurer la veille patrimoniale et scientifique
  - Participer à des réseaux, voire constituer ou animer de ces réseaux
- *Mettre en place une politique de documentation autour du fonds patrimonial*
  - Encadrer une équipe de documentation
  - Définir et suivre la politique d'indexation du fonds ou de production de thésaurus
  - Piloter la constitution et enrichir le fonds patrimonial
- *Assurer une fonction de management*

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Astreintes liées à l'ouverture au public

## CONNAISSANCES

- Politiques publiques et ministérielles et particulièrement en matière de patrimoine
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Domaine particulier (histoire, histoire de l'art et de l'archéologie, histoire des institutions culturelles, de l'art et des styles, approche patrimoniale, archivistique...) en relation avec le fonds géré et le domaine d'intervention
- Conditions de conservation du patrimoine
- État de la recherche
- Techniques d'enrichissement des fonds et des collections dans le domaine patrimonial
- Techniques de traitement et de conservation des fonds et des collections
- Techniques de mise à disposition et de valorisation des fonds et des collections dans le secteur patrimonial
- Réglementations et procédures correspondantes au domaine d'exercice
- Déontologie du métier
- Histoire et antécédents du domaine d'exercice
- Missions de l'établissement
- Fonds ou collections conservés par l'institution ou les fonds complémentaires
- Partenaires

## SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et proposer une politique ou un projet et/ou en organiser la mise en œuvre
- Maîtriser les délais et les calendriers, à planifier son travail
- Faire preuve d'initiative, de force de proposition et d'anticipation
- Conduire des projets
- Être capable de veille
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Manager : définir et évaluer des objectifs, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Planifier, organiser et coordonner l'activité
- Concevoir et conduire une recherche et exploiter les outils de recherche
- Analyser des objets, des dossiers ou des situations
- Préparer, défendre et exécuter un budget
- Élaborer un projet scientifique et culturel sur la base d'objectifs accessibles, mesurables, mobilisateurs, adaptés aux moyens financiers et humains de la structure
- Rechercher et associer des partenaires publics et privés aussi bien financiers que culturels, éducatifs...
- Analyser les organisations et agir sur celles-ci
- Valoriser l'activité du service et communiquer
- Animer une équipe
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Animer, coordonner et développer des relations avec l'extérieur notamment les réseaux professionnels

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Faire preuve d'autorité
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

**RESPONSABLE  
D'UNE UNITÉ  
D'ARCHIVES OU  
DE BIBLIOTHÈQUE**

Code : CUL10C

Intitulé RIME :  
Responsable d'un service  
ou d'un fonds patrimonial  
FPECUL10

*Il assure la responsabilité d'une unité de documentation, d'archives ou de bibliothèque. Il peut aussi réaliser un ensemble d'activités liées au fonds dont il est responsable (enrichissement, gestion, informatisation...).*

## Activités

- *Définir la politique documentaire de son unité, en cohérence avec la politique de l'établissement ou du service*
  - Être chargé de la politique d'enrichissement et de classement
  - Être chargé de l'analyse du fonds et de la politique de valorisation des collections ou du patrimoine
  - S'assurer de la cohérence du fonds, en relation avec les conservateurs
  - Être chargé de la politique de conservation
  - Définir les objectifs en matière de système d'information dans le respect des normes en vigueur
- *Définir la politique de diffusion et de mise à disposition du fonds au public*
  - Organiser l'accueil du public
  - Participer à la politique de valorisation du patrimoine de l'établissement, notamment par l'implication dans le montage d'expositions
- *Encadrer l'équipe*
  - Concevoir la division et l'organisation du travail
  - Encadrer notamment les stagiaires, les bénévoles ou les assistants
- *Participer à la constitution d'un réseau*
  - Tisser des relations avec d'autres centres de documentations, des services d'archives ou d'autres bibliothèques, et avec d'autres acteurs
  - Animer le réseau
- *Le cas échéant, être amené à participer aux activités documentaires, archivistiques ou bibliothéconomiques*
  - Être chargé de l'enrichissement, du tri et du classement d'un fonds documentaire, archivistique ou bibliothéconomique
  - Accueillir et conseiller le public
  - Analyser le fonds
  - Informatiser le fonds
  - Participer à la politique de préservation-conservation du fonds
  - Participer à la réflexion sur les normes et leur évolution

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Cycle de travail pouvant inclure tout ou partie du week-end

## CONNAISSANCES

- Politiques publiques et ministérielles
- Histoire et antécédents du domaine d'exercice
- Paysage socio-culturel et ses évolutions, ses enjeux et son impact en termes de besoins du public à l'égard des domaines concernés
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques
- Techniques de traitement et de conservation des fonds
- Évolution des enjeux en documentation, archives, bibliothèques
- Domaine d'exercice et ses évolutions
- État de la recherche dans le domaine concerné
- Fonds conservés par l'institution et les fonds complémentaires
- Déontologie du métier
- Missions de l'établissement
- Partenaires

## SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et proposer une politique de gestion du fonds et/ou en organiser la mise en œuvre
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail
- Assurer une veille
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Planifier, organiser et coordonner l'activité
- Intégrer différentes logiques (politique, technique, médiatique)
- Définir, argumenter, utiliser les moyens de l'unité
- Rechercher et associer des partenaires publics et privés
- Analyser les organisations et les interactions avec celles-ci
- Préparer, défendre et exécuter un budget
- Valoriser l'activité du service et communiquer
- Animer une équipe
- Conduire des projets
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Animer, coordonner et développer des relations avec l'extérieur notamment les réseaux professionnels

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

## CHARGÉ DE PRÉSERVATION ET DE MISE EN VALEUR D'UN FONDS PATRIMONIAL ET DE COLLECTIONS

Code : CUL11A

Intitulé RIME :  
Chargé de collections  
ou de fonds patrimoniaux  
FPECUL11

*Il met en œuvre un certain nombre de savoirs et de techniques afin d'assurer l'entretien, la conservation et la mise en valeur d'un fonds patrimonial ou de collections, dans la perspective de leur utilisation ou de leur présentation au public.*

**Spécialités :** jardin d'art, aquariologie, reliure, montage dessins et estampes, lingère, argentier

### Activités

- *Réaliser un ensemble de tâches visant à l'entretien courant d'un fonds patrimonial ou de collections et éventuellement de leur environnement*
  - Surveiller l'état du fonds ou de la collection
  - Appliquer un ensemble de techniques d'entretien et de traitement
  - Entretien des installations techniques
- *Assurer la gestion des différents matériels utilisés*
  - Passer les commandes de matériel
  - Gérer les relations avec les fournisseurs
  - Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance préventive et curative
  - Assurer une veille technologique
- *Collaborer, périodiquement, à la conception, au montage et/ou à la mise en œuvre de manifestations, donner un avis technique sur le montage des expositions*
  - Entretien et faire fonctionner l'équipement
  - Rédiger la signalétique, les cartels et les panneaux, prendre des photographies ou reproduire des images et des textes
- *Contribuer à l'amélioration et à la transmission des connaissances, des techniques et des savoir-faire*
  - Expérimenter les techniques, tester les équipements, valider les protocoles
  - Fréquenter les salons professionnels, utiliser Internet pour la formation, l'information et le contact, participer au réseau d'information des professionnels
  - Former de nouveaux agents, des stagiaires...
- *Contribuer à l'organisation de campagnes de restauration, en collaboration avec d'autres professionnels de la conservation*
- *Développer des activités au contact du public*
  - Présenter son activité, les savoir-faire, les équipements et les collections à un public spécifique ou dans le cadre d'une demande pour des articles de presse, des émissions ou des films documentaires
- *Contribuer à l'enrichissement du fonds ou des collections*

## Déclinaison par spécialités :

- Jardin d'art : réaliser un ensemble de tâches spécifiques au monde des jardins : plantations, taille, tonte, fauchage, élagage, arrosage... Développer une activité de production végétale dans un souci de conservation de variétés spécifiques ou dans une optique économique. Participer aux recherches de documents historiques et proposer des solutions techniques dans le cadre de projets de restitution du jardin
- Aquariologie : réaliser un ensemble de tâches spécifiques relatives à la surveillance du bien-être et de la bonne santé des animaux : nourrissage, soins, mise en œuvre de traitements vétérinaires, autopsies... Réaliser un ensemble d'actions spécifiques relatives à la conservation et au développement des espèces : reproduction et élevage, enrichissement des collections, acclimatation... Nouer des relations avec des partenaires scientifiques et des professionnels variés
- Reliure : réaliser un ensemble de tâches spécifiques de reliure, courante ou soignée : débrouillage, mise sous presse, couture, collage, rognage, réalisation de couvertures... Réaliser un certain nombre d'opérations de dorure tel que le titrage du dos des ouvrages
- Montage dessins et estampes : être chargé du montage/remontage de dessins ou d'estampes dans des portefeuilles de conservation : réalisation d'ouvertures biseautées, placement du dessin, charnière en toile, collage... Ces opérations sont réalisées soit dans le cadre d'une exposition, soit d'une restauration, soit d'une campagne de remontage. Réaliser également la mise en cadre des dessins montés. Assurer son activité avec la préoccupation de la conservation préventive
- Lingère : être chargé de la gestion et de l'entretien du linge. Dresser les plans de tables et disposer les nappes
- Argentier : être chargé de la gestion et de l'entretien des pièces d'argenterie (mouvement, nettoyage, choix d'utilisation). Dresser le couvert

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail à dominante manuelle, s'exerçant dans un cadre collectif et interdisciplinaire
- Dans certains cas, rythme de travail atypique en fonction des nécessités (expositions, commandes...)
- Selon les cas, manipulation d'outils ou de produits dangereux

## CONNAISSANCES

- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Contexte réglementaire
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Conditions de conservation du patrimoine
- Domaine d'exercice de la fonction et ses spécificités : histoire, histoire de l'art et conservation du patrimoine
- Techniques dans son domaine d'intervention
- Milieu professionnel et acteurs concernés
- Histoire de l'institution et de ses collections
- Évolution technologique

## SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les compétences techniques relative à une spécialité de réalisation
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail
- Comprendre et mettre en œuvre les clauses d'un cahier des charges
- Intégrer à son travail la dimension hygiène et sécurité
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Travailler en équipe
- Gérer les relations avec différents partenaires, dont le public parfois

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

**ARCHIVISTE  
BIBLIOTHÉCAIRE**

Code : CUL11B

Intitulé RIME :  
Chargé de collections  
ou de fonds patrimoniaux  
FPECUL11

*Il assure l'analyse, l'enrichissement et la valorisation d'un fonds de documentation, d'archives ou de bibliothèque, en vue de satisfaire les besoins d'information, de formation ou de culture, exprimés ou non, des publics. Il mobilise, dans cette perspective, différentes techniques documentaires, souvent informatiques.*

**Spécialités : conservation, informatique documentaire (ou généraliste)**

## Activités

- *Assurer, en cohérence avec la politique de son unité, l'enrichissement, le tri et le classement d'un fonds documentaire, archivistique ou bibliothéconomique*
  - Participer à la mise en place des procédures de collecte ou de versement
  - Trier et constituer des dossiers thématiques ou des séries
  - Le cas échéant, participer à la politique d'acquisition de son unité en intervenant notamment à l'occasion de l'acquisition d'un objet ou de l'inventaire d'un élément patrimonial, mais aussi parfois en tant que spécialiste du domaine
- *Conseiller le public et participer à la politique de diffusion et de mise à disposition du fonds*
  - Accueillir le public
  - Gérer la salle de lecture ou de consultation
  - Conseiller les publics, en offrant un élargissement du champ de questionnement des publics qui se présentent et une implication dans un monde de l'art
- *Assurer un travail d'analyse du fonds, notamment en vue de sa valorisation auprès des publics*
  - Le cas échéant, organiser ou contribuer à la préparation d'une exposition
  - Organiser des manifestations du type projections, invitations d'artistes...
- *Participer à l'informatisation du fonds documentaire, archivistique ou de bibliothèque*
  - Être chargé du catalogage et de l'indexation du fonds, de la production de thésaurus et de la gestion de bases documentaires
  - Mettre en ligne les collections
  - Développer parfois une activité orientée par la connaissance et l'exploitation des nouvelles technologies de l'information
- *Le cas échéant, participer à la politique de préservation-conservation du fonds*
  - Être chargé du suivi de la conservation préventive-restauration
  - Organiser des opérations de reliure
  - Numériser
  - Être chargé du micro-filmage
- *Se spécialiser éventuellement dans une fonction de catalogage ou d'indexation*
  - Contribuer, avec le responsable de fonds patrimonial ou l'expert, à la production de connaissances scientifiques sur le domaine

## Déclinaison par spécialités :

- Conservation : assurer l'enrichissement, le tri et le classement d'un fonds documentaire relatif à un domaine patrimonial bien identifié
- À l'occasion de l'acquisition d'un objet ou de l'inventaire d'un élément patrimonial : contribuer à la politique de conservation de l'établissement ; assurer un travail d'analyse du fonds, notamment en vue de sa valorisation auprès du public. Participer parfois à l'informatisation du fonds documentaire. Participer à la politique de diffusion et de mise à disposition du fonds au public
- Informatique documentaire : assurer l'informatisation du fonds documentaire (numérisation, mise en ligne des collections, catalogage et indexation du fonds, production de thésaurus, gestion de bases documentaires), ainsi que la politique de diffusion et de mise à disposition du fonds au public, notamment par voie numérique. Participer à l'enrichissement, au tri et au classement d'un fonds documentaire

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Peut être amené à encadrer une équipe
- Dans le cas particulier des écoles, participe au travail pédagogique auprès des élèves
- Cycle de travail pouvant inclure tout ou partie du week-end

## CONNAISSANCES

- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Domaines spécialisés (histoire, histoire de l'art et de l'archéologie, histoire des institutions culturelles, de l'art et des styles, approche patrimoniale, archivistique...) en relation avec le fonds géré et le domaine d'intervention
- Conditions de conservation du patrimoine
- Tendances de la recherche
- Fonds et collections conservés ou complémentaires
- Techniques d'acquisition, de conservation, de mise à disposition des fonds et collections
- Techniques de traitement et de conservation des fonds
- Techniques de valorisation des fonds et collections, notamment par la communication
- Outils informatiques et logiciels liés à la profession
- Réglementations et procédures correspondantes au domaine d'exercice
- Déontologie du métier
- Partenaires
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques

## SAVOIR-FAIRE

- Exploiter des outils de recherche
- Transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Coordonner l'ensemble des activités développées dans le cadre d'un projet
- Animer une équipe
- Gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Gérer les relations avec le public

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Sens de l'organisation

**TECHNICIEN  
DU PATRIMOINE**

Code : CUL09

Intitulé RIME :  
Technicien du patrimoine  
FPECUL09

*Il contribue, par la mise en œuvre de savoir-faire artisanaux, à la maintenance et à la préservation de collections, d'objets ou d'espaces patrimoniaux ainsi qu'à leur présentation.*

**Spécialités : photographe, plongeur, jardinier...**

## Activités

- *Être chargé de l'entretien courant des fonds et collections et de leur environnement par la mise en œuvre de techniques spécifiques*
- *Le cas échéant, être appelé en tant qu'expert pour un projet de réalisation*
  - Expertiser et conseiller des institutions
  - Assurer la veille scientifique et technique
- *S'occuper de la gestion des matériels*
  - Réaliser des opérations d'entretien et de maintenance préventive
  - Réaliser ou faire réaliser la maintenance curative
  - Entretenir des relations avec les fabricants
  - Assurer une veille technologique
  - Participer aux achats de consommables
- *Participer techniquement à l'organisation de manifestations, à des opérations de diffusion culturelle ou à l'étude des œuvres du patrimoine*
- *Assurer un rôle de formation et de conservation de savoir-faire*
  - Former de nouveaux agents, des apprentis...
  - S'attacher à mobiliser un certain nombre de techniques traditionnelles de réalisation afin d'en conserver la maîtrise

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Travail à dominante manuelle, s'exerçant dans un cadre collectif et interdisciplinaire
- Rythme de travail atypique en fonction des nécessités (expositions, commandes...)

## CONNAISSANCES

- Principes généraux de la conservation
- Histoire de l'art
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Contexte réglementaire
- Milieu professionnel et ses acteurs

## SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser les techniques d'entretien et de maintenance, dans différents domaines
- Transmettre un savoir-faire
- Maîtriser les compétences techniques relative à une spécialité de réalisation
- Gérer les risques et les urgences
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Comprendre et mettre en œuvre les clauses d'un cahier des charges
- Travailler en équipe

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Réactivité

**MAGASINIER  
D'ARCHIVES  
OU DE  
BIBLIOTHÈQUE**

Code : CUL12

Intitulé RIME :  
Magasinier d'archives  
ou de bibliothèque  
FPECUL12*Il assure au sein de son entité (établissement ou service)  
les opérations de stockage, manipulations nécessaires  
au classement ou à la communication des documents.*

## Activités

- Assurer le magasinage des documents
  - Assurer le déplacement et le re-conditionnement des documents ainsi que le suivi de la conservation matérielle des collections
- Assurer des fonctions d'accueil et de surveillance des salles de lecture
- Rechercher, à la demande de lecteurs, des documents dans les collections
- Le cas échéant, participer aux travaux de classement

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Port de charges et pénibilité posturale
- Travail à la lumière artificielle

## Compétences

**CONNAISSANCES**

- Techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Contexte réglementaire
- Règles de sécurité applicables au bâtiment
- Règles de base et procédures administratives
- Réglementations de sûreté-sécurité ; règlements intérieur et de visite, règles d'hygiène et de sécurité des conditions de travail
- Règles de bases de conservation préventive du patrimoine
- Outils bureautiques le cas échéant
- Pratique de l'archive ou du document ; connaissance empirique du fonds
- Institution d'affectation et, empiriquement, son fonds

**SAVOIR-FAIRE**

- Manipuler les documents, maîtriser les techniques de manutention
- Appliquer les règles de sécurité, les règlements intérieurs et de visite ainsi que les consignes de travail
- Mettre en œuvre les techniques afférentes aux mesures de sécurité et d'hygiène
- Effectuer des recherches simples (catalogues, internet)
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Être ponctuel
- Organiser son travail
- Être pertinent, efficace et rapide dans ses interventions
- Travailler en équipe
- Gérer les situations individuelles et collectives avec le public

**COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES**

- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

**ARCHITECTE  
SCÉNOGRAPHE**

Code : CUL04G

Intitulé RIME :  
Chargé du développement  
des publics et de l'action culturelle  
dans un établissement patrimonial  
**FPECUL04**

*Il réfléchit quant à l'organisation du lieu et à la meilleure manière d'attirer et de séduire le visiteur. Il conçoit le décor, l'espace scénique, cinématographique ou théâtral en fonction d'une œuvre donnée.*

## Activités

- Identifier les besoins et les produits du client
- Sélectionner des équipements techniques et définir les volumes
- Élaborer un concept scénographique avant de lui donner une forme physique
- Envisager les accessoires, les effets spéciaux et éventuellement les lieux de tournage si nécessaire
- Suivre le projet et superviser les artisans

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Variabilité des horaires en fonction des événements, week-end, jours fériés et soirée
- Déplacements fréquents

## Compétences

**CONNAISSANCES**

- Monde du tourisme, du spectacle, des associations et des institutions culturelles
- Conditions de conservation du patrimoine
- Techniques informatiques telles que la conception assistée par ordinateur (CAO) ou le dessin assisté par ordinateur (DAO) le cas échéant
- Publics : typologie, attentes, évolutions et pratiques

**SAVOIR-FAIRE**

- Prendre des contacts avec des intervenants très divers
- Organiser et maîtriser les délais
- Réagir dans l'urgence selon les événements
- Convaincre et dialoguer
- Travailler en collaboration avec différents partenaires (metteur en scène, chorégraphe, conservateur...)
- Respecter les délais

**COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES**

- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Réactivité

## RÉALISATEUR DE DISPOSITIFS D'EXPOSITION D'ŒUVRES

Code : CUL08C

Intitulé RIME :  
Technicien du patrimoine  
FPECUL08

*Il réalise ou adapte, en relation avec d'autres professionnels, sur la base d'un cahier des charges, des dispositifs spécifiques d'exposition d'œuvres. Il assure la maintenance des dispositifs réalisés.*

**Spécialités :** montage de dessins, montage d'objets d'art, encadrement, métallerie, marbrerie, ébénisterie-menuiserie, dorure, peinture-décoration, éclairage.

### Activités

- À partir d'une demande d'intervention formalisée et après la réalisation d'un diagnostic de faisabilité, sur site ou en atelier, réaliser tout ou partie d'un dispositif d'exposition d'œuvres, parfois au contact direct de l'œuvre
  - Participer à l'étude de la demande et, le cas échéant s'il s'agit d'une intervention sur une œuvre, à l'analyse de l'œuvre
  - Demander éventuellement des analyses complémentaires sur certains aspects scientifiques ou certaines techniques de réalisation
  - Rechercher et appliquer différents techniques de réalisation, propres à sa spécialité
  - Le cas échéant, infléchir le protocole de réalisation en cours d'intervention, en relation avec d'autres professionnels, notamment ceux de la conservation
  - Actualiser au fil de la réalisation un dossier récapitulatif
- Assurer sur site ou en atelier différentes opérations de maintenance des dispositifs existants
- Assurer la réalisation de prototypes de dispositifs permettant d'améliorer la sécurité, l'accessibilité la solidité et/ou la recyclabilité
- Le cas échéant, être appelé en tant qu'expert pour un projet de réalisation, sur sa spécialité
  - Expertiser et conseiller les institutions
  - S'occuper de la veille scientifique et technique

### Déclinaison par spécialités :

- Ebénisterie-menuiserie : en utilisant différentes techniques de travail du bois, réaliser différents dispositifs de présentation des œuvres et/ou d'aménagement de réserves
- Encadrement : réaliser les opérations d'encadrement d'œuvres en tenant compte de ses connaissances en histoire des décors et des essences
- Dorure : réaliser les opérations de dorure notamment sur les encadrements
- Marbrerie : assurer la mise en place et la présentation des œuvres en pierre notamment par la réalisation de socles

- Métallerie : en utilisant différentes techniques de travail du métal comme la soudure, pliage, taraudage, tournage, réaliser différents dispositifs de présentation, d'installation et d'accrochage des œuvres
- Montage de dessins : réaliser différentes présentations des œuvres sur papier pour leur exposition ou leur stockage
- Montage d'objets d'art : en utilisant différentes techniques et procédés, réaliser différents dispositifs de présentations des œuvres
- Peinture-décoration : en utilisant les différentes techniques de peinture et décoration, participer aux présentations des œuvres
- Éclairage : en utilisant les différentes techniques et procédés d'éclairage, participer à la mise en lumière des œuvres

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Travail à dominante manuelle, s'exerçant dans un cadre collectif et interdisciplinaire
- Dans certains cas, rythme de travail atypique en fonction des nécessités
- Dans certains cas, conduite d'engins de manutention
- Selon les cas, manipulation d'outils ou de produits dangereux

## CONNAISSANCES

- Contexte réglementaire
- Conditions de conservation du patrimoine
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Techniques traditionnelles et contemporaines dans son domaine d'intervention
- Domaine d'exercice de la fonction et ses spécificités
- Milieu professionnel
- Histoire de l'institution et de ses collections

## SAVOIR-FAIRE

- Transmettre des savoirs et des savoir-faire
- Rendre compte à sa hiérarchie
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail
- Gérer les risques et les urgences
- Comprendre et mettre en œuvre les clauses d'un cahier des charges
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Travailler en équipe
- Gérer les relations avec différents partenaires, internes et externes

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

**RÉGISSEUR  
D'ŒUVRES**

Code : CUL11C

Intitulé RIME :  
Chargé de collections  
ou de fonds patrimoniaux  
FPECUL11

*Il assure la gestion logistique et administrative relative aux mouvements des œuvres et des « collections », en intégrant la gestion des risques, qu'il s'agisse de prêts, d'organisation d'expositions, de mouvements de et vers les réserves, de transferts ou bien d'acquisitions.*

## Activités

- *Étudier et proposer des dispositifs logistiques, en relation avec les acteurs de la conservation et de la documentation selon les règles de la conservation préventive*
  - Étudier et expertiser des dossiers techniques relatifs à la logistique d'œuvres (« facilities report » notamment)
  - Concevoir un emballage adapté au trajet ou au stockage de l'œuvre
  - Préparer des œuvres au trajet, notamment en veillant à la coordination des différents acteurs
  - Rechercher les modes de transport et de stockage les plus adaptés
  - Organiser le convoiement des œuvres
- *Préparer la mise en exposition des œuvres*
  - Vérifier les conditions d'exposition des œuvres
  - Participer à la conception de la muséographie, aux différentes étapes des contrôles d'état des œuvres et à l'installation
- *Pilotage administratif des mouvements d'œuvres*
  - Élaborer le budget relatif à une opération de régie d'œuvre donnée
  - Traiter les aspects juridiques et d'assurance
  - Organiser et traiter des appels d'offres pour différentes prestations
- *Contribuer à la description documentaire des œuvres*
  - Renseigner les documents de description des œuvres
  - Exploiter les bases de données documentaires
- *Participer à la production d'expositions*
  - Élaborer, suivre et actualiser les budgets prévisionnels
  - Formaliser les relations avec les prêteurs d'œuvres
  - Participer à l'organisation matérielle de l'exposition

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Déplacements possibles en France et à l'étranger
- Manutention

## CONNAISSANCES

- Politiques publiques en matière de culture, et particulièrement en matière de patrimoine
- Administration publique, organisation administrative, budget, marchés publics, ressources humaines
- Domaine culturel
- Conditions de sûreté et de sécurité des œuvres
- Normes internationales de conservation et de sécurité
- Réglementation internationale liée au déplacement d'œuvres
- Modalités d'acquisition des œuvres
- Méthodes et techniques de la conservation préventive
- Déontologie générale, les procédures du domaine de la restauration
- Logiciels et outils de gestion et de localisation des collections
- Milieu professionnel : musées, archives, bibliothèques, sociétés de transport...
- Fonds ou collections conservés par l'institution ou fonds complémentaires

## SAVOIR-FAIRE

- Expertiser un projet de mouvement d'œuvre interne ou externe à l'institution du point de vue de l'analyse des risques
- Analyser les conditions de présentation des œuvres
- Élaborer des cahiers de charges
- Établir le constat d'état des œuvres
- Constituer un dossier d'œuvres
- Appréhender un objet, une œuvre d'art ou une collection
- Coordonner un projet
- Maîtriser le rédactionnel
- Établir un budget prévisionnel
- Mettre en place et suivre des schémas d'organisation dont des tableaux de bord
- Être capable d'initiative et de veille
- Transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire
- Animer, coordonner et gérer les relations avec différents types de partenaires, notamment dans le cadre d'un réseau professionnel
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- S'adapter à des situations d'urgence

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Réactivité

**RESPONSABLE  
D'UNE POLITIQUE  
ÉDITORIALE**

Code : COM08A

Intitulé RIME :  
Chargé de publication  
FPECOM08

*Il est responsable de la politique éditoriale. Il suit le travail éditorial des directeurs de collections et est responsable d'un budget et des résultats commerciaux. À ce titre, il ordonne et supervise l'activité des équipes*

## Activités

- Participer à la définition du contenu éditorial
- Rechercher des nouvelles orientations pour les collections
- Sélectionner des directeurs de collections ou des auteurs
- Négocier les contrats
- Coordonner les différentes étapes de la réalisation des produits de communication dans les médias suscités
- Choisir des œuvres, voire les concevoir et participer à l'élaboration finale de la maquette
- Mettre en place des supports de communication et de promotion de l'activité éditoriale de l'établissement (dossiers de presse, affiches, publicités...)
- Rechercher de nouveaux réseaux promotionnels
- Mettre en place et coordonner les projets événementiels liés aux publications, aux produits éditoriaux ou aux autres produits dérivés
- Garantir la coordination des différentes équipes intervenantes
- Assurer la gestion du planning
- Assurer une programmation budgétaire et affecter une enveloppe à chacun des projets
- Assurer l'encadrement des différents pôles

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Rythme et horaires de travail comportant des variations ponctuelles liées aux événements internes (sorties de produits) ou externes (expositions, prix littéraires, concerts, salons...)
- Déplacements en France ou à l'étranger

## CONNAISSANCES

- Parfaite maîtrise de la langue française
- Différents secteurs d'activités de l'édition
- Monde de l'édition en France et à l'étranger
- Chaîne du processus éditorial notamment les techniques des métiers de l'édition (infographie, iconographie, typographie, photogravure, législation, usages...)
- Logiciels de type Photoshop, Word, Excel

## SAVOIR-FAIRE

- Disposer de bonnes capacités rédactionnelles
- Savoir s'exprimer à l'oral
- Communiquer et convaincre
- Collecter, traiter et diffuser une information
- Travailler en équipe

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Sens critique
- Être rigoureux
- Être autonome
- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Réactivité

**SECRÉTAIRE  
D'ÉDITION**

Code : COM08B

Intitulé RIME :  
Chargé de publication  
FPECOM08

*Il suit l'ouvrage depuis sa conception jusqu'à son envoi pour impression. Il assure un travail de relecture, de correction et d'organisation des textes et des ouvrages et commande les publications de maquette et de mise en page.*

## Activités

- Veiller au suivi pratique du programme de publications
- Travailler avec les auteurs à l'ajustement et à la correction des textes proposés
- Veiller à la cohérence de la table des matières, à l'équilibre des chapitres, et collecter ou commander, selon le cas, les photos, les dessins, les infographies...
- Commander la maquette des pages et la couverture
- Choisir une maquette et procéder à l'intégration des contenus
- Accompagner la composition de l'ouvrage, en collaboration avec le graphiste
- Effectuer le calibrage de la future publication et son inventaire dans un contexte d'édition structurée
- Constituer et gérer les dossiers de fabrication
- Suivre les étapes de pré-presses et la fabrication du livre, de la revue, du site par des prestataires internes ou externes (en validant les épreuves de contrôle)
- Établir et faire respecter les plannings de réalisation
- Le cas échéant, négocier des contrats avec les auteurs ou les adaptateurs d'œuvres

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Rythme et horaires de travail comportant des variations ponctuelles liées aux événements internes (sorties de produits) ou externes (expositions, prix littéraires, concerts, salons...)

## CONNAISSANCES

- Parfaite maîtrise de la langue française
- Logiciels informatiques (Word, éventuellement X-Press ou InDesign, XML)
- Chaîne éditoriale et techniques qui lui sont propres, de manière à dialoguer avec les interlocuteurs spécialisés (rédacteurs, développeurs, intégrateurs, graphistes...)
- Notions de base en graphisme et en mise en page
- Techniques en vigueur chez les prestataires
- Circuits de diffusion et de distribution de l'édition d'art, de l'édition scientifique et de recherche
- Anglais, seconde langue étrangère souhaitable

## SAVOIR-FAIRE

- Établir les contrats et les devis
- Construire un budget de projet
- Coordonner et animer des équipes de production
- Construire des plannings et les respecter
- Gérer des conflits
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles
- Rédiger des cahiers des charges et des procédures techniques
- Maîtriser une station PAO, ses logiciels et gérer les formats d'entrée et de sortie
- Intégrer les évolutions des techniques et normes du domaine
- Mettre en œuvre les techniques de fabrication pour différents supports
- Mettre en œuvre les techniques de préparation de copie
- Appliquer les règles de mise en page et modes de traitement et d'épreuve des illustrations pour différents supports
- Travailler en équipe

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Réactivité

**MAQUETTISTE-PAO**

Code : COM09A

Intitulé RIME :  
Créateur graphique  
FPECOM09

*Il conçoit et réalise des supports de communication tels que des plaquettes, des brochures, des cédéroms, des sites Internet...  
Il conçoit la maquette d'un ouvrage et assure sa mise en page.  
Il assemble l'image et l'information afin de réaliser un support attrayant et clair.*

## Activités

- Comprendre les besoins des commanditaires
- Apporter des propositions adaptées et créatives
- Retoucher des photos et les intégrer à l'ouvrage ou au support de communication
- Organiser la mise en page
- Effectuer des corrections au besoin
- Réaliser tout ou partie des opérations de pré-presses d'éléments graphiques (préparation de la forme imprimée, s'occuper de la mise en page de texte/image, imposition, flashage, photogravure...) en fonction des commandes et des impératifs de quantités, de délais, de qualité
- Le cas échéant, concevoir des éléments visuels de communication (graphismes, logos, enseignes, signalétiques...)
- Le cas échéant, coordonner une équipe et piloter un projet
- Veiller au respect du planning

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE**

- Rythme et horaires de travail comportant des variations ponctuelles liées aux événements internes (sorties de produits) ou externes (expositions, prix littéraires, concerts, salons...)

**CONNAISSANCES**

- Outils de la chaîne graphique.
- Logiciels de PAO comme InDesign, Photoshop ou Illustrator
- Culture générale

**SAVOIR-FAIRE**

- Respecter une charte graphique précise
- S'adapter à la demande du client
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité

**COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES**

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Être autonome
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Réactivité

## Compétences

## RESPONSABLE EXPERT D'UNE DISCIPLINE CULTURELLE

Code : CUL14A

Intitulé RIME :  
Responsable-expert  
d'une discipline culturelle  
FPECUL14

*Il met en œuvre la politique sectorielle du Ministère dans un secteur d'activité particulier (archéologie, architecture, archives, arts plastiques, cinéma, danse, livre et lecture, musées, musique, théâtre, politique linguistique, médias, informatique...), au plan national, à l'échelon territorial ou à l'étranger.*

### Activités

- Participer à l'élaboration de politiques en faveur du développement culturel et artistique de son échelon d'intervention conformément aux orientations prioritaires définies
- Conduire des missions d'expertise et proposer une programmation d'action dans le cadre de conventions tripartites
- Assurer des fonctions d'administration et de gestion pour la mise en œuvre des interventions de l'État et du Ministère dans le secteur considéré
- Être chargé du suivi, de l'animation et de la coordination des relations avec les acteurs du secteur artistique, culturel ou économique concerné
- Jouer un rôle d'expert et de conseil auprès de sa direction, des institutions territoriales et des porteurs de projets
- Assurer un travail de veille artistique, technique et juridique sur l'ensemble du secteur ou du domaine de compétences

### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Grande disponibilité et fréquents déplacements pour assurer des missions de repérage, de contacts, de suivi et de représentation

### CONNAISSANCES

- Modalités d'intervention des collectivités territoriales dans le domaine
- Histoire de la discipline concernée
- Secteur culturel concerné, ses acteurs, son encadrement juridique et ses procédures de décisions

### SAVOIR-FAIRE

- Organiser et animer des commissions spécialisées et des comités d'experts
- Analyser les projets dans leurs contenus culturels ainsi que leurs dimensions techniques et financières
- Coordonner et valoriser l'action des différents partenaires de la discipline et du territoire
- Établir une programmation budgétaire et suivre son exécution

### COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'innovation / créativité
- Sens de l'initiative
- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Faire preuve d'autorité
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Réactivité

### Compétences

## TERMINOLOGUE

Code : CUL14B

Intitulé RIME :  
Responsable-expert  
d'une discipline culturelle  
FPECUL14

*Il recense, définit et harmonise le vocabulaire des domaines scientifiques et techniques. Il est chargé de contribuer à la recherche et à la création de termes scientifiques et techniques pour enrichir le vocabulaire spécialisé français.*

### Activités

- À partir d'un travail de recherche et d'analyse, constituer des dossiers documentaires concernant les notions nouvelles qui apparaissent dans les langues de spécialité afin de les définir et de les nommer en français
- Assurer la collecte, le traitement et la diffusion de données terminologiques relatives à des domaines définis de connaissance
- Assurer une activité éditoriale et contribuer à la rédaction de publications
- Participer à titre d'expert à des réunions de travail et des colloques sur la terminologie

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Nombreux déplacements pour des réunions, des conférences ou des colloques
- Contexte de travail essentiellement collaboratif

## CONNAISSANCES

- Expertise en terminologie, lexicographie et traduction
- Compétence attestée en langue française
- Pratique de la révision/correction de documents
- Compétences éprouvées en traitement de texte et connaissance de logiciels spécialisés dans la terminologie et la traduction
- Connaissance nécessaire de langues étrangères, notamment l'anglais

## SAVOIR-FAIRE

- Connaître les méthodes de repérage et d'extraction de termes, notamment par l'analyse de corpus
- Pouvoir concevoir et utiliser les outils informatiques qui permettent la collecte, le stockage et le traitement de termes
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles
- Pouvoir aborder les questions terminologiques selon une approche multilingue
- Analyser la faisabilité d'un projet dans le domaine de la terminologie
- Avoir des connaissances générales sur les technologies de l'information

## COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Être rigoureux
- Sens de l'organisation
- Sens de l'analyse
- Esprit de synthèse
- Sens de l'innovation / créativité
- Avoir l'esprit d'équipe
- Sens de l'initiative
- Autonomie
- Capacité d'adaptation

### Compétences